



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 3910

Texte de la question

## PLANS SOCIAUX DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

M. le président. La parole est à M. Pascal Terrasse, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Pascal Terrasse. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique. Je ne reviendrai pas sur les propos qu'il vient de prononcer, lesquels sont, à mon avis, en dehors de la réalité. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Après une succession d'annonces de plans sociaux en France, c'est au tour de l'Ardèche de subir l'épouvantable choc d'un plan social massif : le groupe Chomarat vient de décider d'engager un plan prévoyant 182 suppressions de postes sur un site comptant 690 salariés.

Avec mon collègue Jean-Jack Queyranne et les élus locaux, nous avons mis en place des politiques d'accompagnement et des actions de sauvegarde de l'emploi. La pérennisation de l'emploi dans ce territoire fragile est un enjeu majeur.

L'entreprise Chomarat, qui a bénéficié d'aides publiques, se trouve aujourd'hui confrontée à une situation économique difficile. Pourtant, cette holding dispose d'une trésorerie importante.

Face à cette situation dramatique, d'un point de vue économique comme social, chacun doit prendre ses responsabilités.

D'abord, il importe que l'État accompagne le maintien de l'outil industriel par des mesures économiques. Monsieur le ministre, avez-vous encore une stratégie industrielle pour notre pays ? L'État doit également encourager des mesures d'âge, quand cela est possible. Les salariés de Lejaby à Yssingeaux, mais aussi au Teil et à Bourg-en-Bresse, le demandent. L'État doit également contribuer à maintenir des activités menacées d'être délocalisées dans des pays *low cost*.

Ensuite, il importe que les collectivités locales prennent toutes les mesures nécessaires. Je souhaite que le Gouvernement fasse de même et qu'il prenne toutes les mesures à même d'alléger le prix que paient injustement les salariés à cause d'une politique qui a conduit à fermer en trois ans 880 sites industriels et à mettre au chômage 100 000 personnes.

Quelles mesures comptez-vous prendre, monsieur le ministre, pour enrayer le massacre économique que subissent nos régions ?

M. Franck Gilard. La nationalisation ?

M. Pascal Terrasse. Pensez-vous sincèrement que vous allez freiner la désindustrialisation de la France en augmentant la TVA ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député, vous affirmez que ce que j'ai dit en réponse à la question précédente était faux. Vous vous êtes bien gardé d'aller plus loin, ce qui est normal : vous savez pertinemment que l'application de l'accord Verts-PS, que plus personne sur vos bancs ne défend, signifierait la mort pure et simple du site nucléaire du Tricastin que nous avons en commun. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Sachez que nous sommes complètement mobilisés en faveur de l'activité textile, qui réclame, soulignons-le au

passage, une électricité peu chère, celle que fournit notre programme nucléaire.

Concernant le site de Chomarat, vous savez qu'un plan de sauvegarde de l'emploi portant sur 122 salariés a été annoncé. Avec Xavier Bertrand, nous avons demandé aux représentants du groupe de mettre en oeuvre tous les dispositifs existants pour préserver le maximum d'emplois au Cheylard. Je pense en particulier à l'activité partielle de longue durée, dispositif dont le Président de la République a annoncé le renforcement à la suite du sommet social du 18 janvier dernier. Nous demandons également à ce qu'une concertation ait lieu avec les organisations syndicales.

Concernant Lejaby, nous nous sommes battus en deux temps. Il s'est d'abord agi de sauvegarder l'entreprise elle-même : nous avons obtenu une offre, retenue par le tribunal de commerce de Lyon, qui concerne 195 emplois à Rillieux-la-Pape. Il s'est ensuite agi de trouver une solution pour les quatre-vingt-treize salariés du site d'Yssingeaux, ce qui a mobilisé le Gouvernement dans son entier. Mon collègue Laurent Wauquiez a annoncé il y a quelques minutes que, parmi la dizaine d'offres de grande qualité que nous avons reçues, il y en a une qui nous paraît particulièrement solide, celle du maroquinier Sofama, situé dans l'Allier, partenaire du groupe LVMH : il vient de proposer de reprendre la société et de garder l'ensemble des salariés.

Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement est totalement mobilisé en matière de politique industrielle. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Terrasse](#)

**Circonscription :** Ardèche (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3910

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 février 2012